FORMULAIRE DE DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOSSIER MEDICAL D'UN MINEUR

Formulaire à retourner à secretariatdg@ch-ardeche-nord.fr

Je soussigné(e), Nom....., Prénom.....

Né(e) le .....

Domicilié(e) .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Demande à Monsieur le Directeur du centre hospitalier d'ANNONAY la communication du dossier médical de mon (mes) enfant(s) placés légalement sous ma garde.

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

- Période(s) d'hospitalisation : Du ..... Au .....
  Du ..... Au .....
- Service(s) – Médecin(s) : .....

Pièces demandées *(cochez la case correspondante) :*

- ☐ compte(s)-rendu(s) d'hospitalisation(s) et divers courriers
- ☐ compte-rendu(s) opératoire(s)
- ☐ examens biologiques
- ☐ examens divers (exemple : échographie, fibroscopie, gastroscopie, coloscopie…)
- ☐ clichés radiographiques, scanographiques, I.R.M. …
- ☐ autres *(préciser)* : .....
  .....

Pièces à produire :
- Pièce d'identité
- Livret de famille *(avec mention des enfants)*
- Décision de justice désignant le tuteur légal.
- Accord écrit de l'enfant s'il est en âge de comprendre la nature et la portée de cette demande *(il en est droit de s'y opposer, y compris envers ses propres parents)*.

Je souhaite *(cochez la case correspondante)* :

- ☐ **consulter** ce dossier au centre hospitalier d'ANNONAY.
- ☐ qu'une **copie** de ce dossier me soit adressée à **mon domicile**, sous pli recommandé. Les frais d'envoi postal en recommandé sont à la charge du patient. Merci d'adresser votre règlement par chèque établi au nom du "TRESOR PUBLIC" et l'adresser au Bureau des Entrées BP 119 07 100 Annonay, en joignant le double de la facture. Dès réception du règlement, nous effectuerons l'envoi du dossier.
- ☐ **retirer** la copie de mon dossier au **Centre Hospitalier d'Ardèche Nord.**

Fait à ....., le .....

Signature des deux parents ou du tuteur autorisé,

Sauf envoi postal, tout retrait de dossier médical doit se faire par le demandeur lui-même. Si le demandeur est dans l'incapacité de retirer lui-même le dossier, il peut désigner une personne pouvant retirer le dossier à sa place. Cette personne devra se présenter lors du retrait avec sa pièce d'identité et un courrier manuscrit du demandeur donnant son accord.